

6. ANNEXES

6.1 GLOSSAIRE ET SOMMAIRES

Petit lexique des termes liés au paysage
Sommaires des Annexes

6.2 CARTES

Série de cartes complémentaires

6.3 VUES D'INTÉRÊT

Inventaire photographique des vues d'intérêt de la montagne

6.4 HISTORIQUE ET CARACTÉRISATION DES ENTITÉS

Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Historique et caractérisation des paysages à l'échelle des entités de l'AHNMR
Étude réalisée par : Nicole Valois Architecte Paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beaupré et Michaud architectes (VFBM) juin 2010 _ 302 pages

6.5 PARC DU MONT-ROYAL (à venir)

L'étude VFBM n'inclut pas une caractérisation du parc du Mont-Royal.
Cette entité administrative fait l'objet d'une étude distincte

6.6 DEVIS STANDARDISÉ

Devis standardisé pour la réalisation d'études paysagères dans le Site patrimonial du Mont-Royal (janvier 2014)

6.1 GLOSSAIRE et SOMMAIRES

PETIT LEXIQUE DES TERMES LIÉS AU PAYSAGE

aménagement : ensemble des actions permettant d'organiser l'espace selon les besoins et les intérêts de la population qui l'occupe. Résultat de ces actions

aménagement des paysages : actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages (Convention européenne du paysage)

aménagement paysager : composition d'un espace extérieur résultant de l'agencement d'éléments naturels ou construits de manière à le mettre en valeur et à satisfaire les besoins et les intérêts de la population qui l'occupe.

arbre remarquable : arbre qui se démarque soit par son âge, sa dimension et sa forme, sa rareté, son histoire ou sa contribution à une composition paysagère

architecture de paysage : discipline qui consiste à façonner l'espace extérieur. Elle fait appel à la planification, l'aménagement et la gestion d'interventions dans le but de créer, protéger, mettre en valeur et entretenir des lieux et des paysages de façon à les rendre à la fois fonctionnels, agréables, durables et adaptés à différents besoins

arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (AHNMR) : territoire désigné en vertu de la Loi sur les biens culturels et constitué par décret le 9 mars 2005 par le gouvernement du Québec (décret # 190-2005)

artère principale : voie ayant une fonction prioritaire dans le réseau de circulation, dont la chaussée généralement divisée dessert plus de 30 000 véhicules par jour

banalisation : suppression de toute marque distinctive. Processus par lequel une chose, un lieu ou un paysage perdent tout caractère distinctif

bassin versant (ou bassin hydrographique) : portion de territoire délimitée par les lignes de crête d'un relief, dont les eaux alimentent un exutoire commun et dont les limites influencent l'étendue du paysage observable. Chaque bassin versant se subdivise en « sous-bassins versants »

biodiversité (ou diversité biologique) : variété d'espèces et d'écosystèmes sur un territoire. La biodiversité comprend trois composantes : la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et la diversité au sein d'une espèce (diversité génétique)

biomasse (ou biocénose) : quantité de matière organique d'origine végétale présente sur un territoire

canopée : strate supérieure de la végétation qui joue le rôle de couvert et qui offre de l'ombre

champ visuel : espace perceptible dont la profondeur et l'éloignement sont représentés par des surfaces en plans (Gaudreau et al, 1986) qui se lisent successivement du premier plan au troisième plan. Le champ de perception varie beaucoup en fonction de la position de l'observateur, la configuration du terrain ainsi que les volumes qui s'interposent entre lui et la portée de son regard (Guide de caractérisation et d'estimation des paysages du réseau des parcs-nature de la Communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, 1999)

chemin de ceinture : composante structurante du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal constitué d'un chemin ponctué de haltes de repos, qui permet aux piétons et cyclistes de faire le tour de la montagne à la découverte de paysages et de lieux d'intérêt

chemin de traverse : composante structurante du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal constitué d'un chemin ponctué de haltes de repos, qui permet aux piétons et cyclistes de traverser la montagne, dans l'axe nord-sud, à la découverte de paysages et de lieux d'intérêt

chemin Olmsted : chemin conçu par Frederick Law Olmsted, situé dans le parc du Mont-Royal, dédié aux piétons et cyclistes et permettant une lente montée, du pied de la montagne jusqu'à son sommet, en traversant une série de paysages artistiquement orchestrés

PETIT LEXIQUE DES TERMES LIÉS AU PAYSAGE

collectrice : voie de circulation donnant aussi accès à des propriétés, à la chaussée généralement non divisée, desservant, en milieu résidentiel, au plus 8 000 véhicules par jour

colline : relief généralement modéré, de forme convexe, qui s'élève au-dessus d'une plaine ou d'un plateau et se distingue dans le paysage, dont le dénivelé est compris entre 100 et 500 mètres

cohérence : liaison, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles ; absence de contradiction. (Petit Robert) État de ce qui tient réciproquement ensemble. Deuxième condition de lisibilité d'un paysage, la première condition étant la visibilité, tenant à la possibilité d'y reconnaître les modèles de paysages anciens et nouveaux consacrés par une culture (Donadieu, Mazas, Des mots de paysage et de jardin, p. 67)

conservation : ensemble des actions permettant de sauvegarder les éléments caractéristiques d'un lieu ou d'un paysage pour des raisons historiques, écologiques, symboliques, visuelles, esthétiques ou économiques en vue d'en prolonger la vie physique

coulée : dépression dans un relief permettant un passage

côte : une côte désigne un territoire desservi par un chemin et formé d'un ensemble de longues terres étroites et parallèles. Les côtes forment la base de la structure initiale de l'occupation du sol dans l'île de Montréal

éboulis : amas constitué de matière minérale tombée par désagrégation

échelle : rapport entre les dimensions d'un objet ou d'une étendue de territoire et sa représentation dans l'espace ou en plan

échelles de perception du mont Royal :

- **échelle de la région** : le mont Royal se distingue depuis la grande région métropolitaine et permet de repérer Montréal
- **échelle de la ville** : le mont Royal est un repère à l'échelle urbaine de Montréal, il permet l'orientation dans la ville et est en relation avec les quartiers, le fleuve, les îles, le centre-ville
- **échelle de la montagne** : la montagne forme un tout complexe. Ses trois sommets, ses versants et son entre-monts découpent le mont Royal en six grandes unités topographiques dont les limites, parfois franches, parfois floues, ne correspondent pas à des limites de propriété. Ce découpage est établi en relation avec les formes du relief de la montagne. Il permet une lecture et une compréhension de la montagne selon des unités qui ont chacune leur personnalité. À cause de son relief particulier, la montagne demeure difficile à percevoir dans son ensemble, car on ne peut voir ses flancs ou versants qu'un à la fois. On la découvre alors à l'échelle de ses unités topographiques
- **échelle de l'entité** : chacune des unités topographiques identifiées à l'échelle de la montagne comprend plusieurs entités correspondant à des ensembles de taille variée selon leur histoire et leurs caractéristiques. Chacune de ces entités est composée d'éléments formant un tout homogène ou d'éléments ayant une relation étroite entre eux
- **échelle du lieu** : à l'échelle humaine du lieu ambiant, du site, l'observateur est mis en relation avec plusieurs éléments (distincts ou liés, organisés ou pas) dont il perçoit les détails (éléments _ un arbre, un monument, un belvédère, un bâtiment, une rue, un sentier, une place, etc.)

écosystème : unité écologique de taille variable constituée d'un ensemble d'organismes vivants animaux et végétaux (biocénose) occupant un milieu naturel déterminé (biotope)

enjeu : ce que l'on peut perdre ou gagner. Les enjeux de paysage correspondent aux pertes ou bénéfices escomptés des dynamiques en jeu sur un paysage. Ils se traduisent par des gains ou des pertes d'intégrité, d'authenticité ou de développement durable des paysages (Donadieu, Mazas, Des mots de paysage et de jardin, p. 100)

entre-monts : étendue de territoire en dépression située entre les trois collines du mont Royal composée de plaines et de plateaux inclinés et entourée des versants intérieurs de la montagne

escarpement : pente raide dont la forme évoque une longue ligne droite, qui résulte de l'érosion et qui délimite deux reliefs importants

espèce envahissante : espèce végétale ayant un fort pouvoir de colonisation (croissance et reproduction très rapides) pouvant constituer une nuisance dans un écosystème

intégrité : appréciation d'ensemble et du caractère intact du patrimoine naturel et/ou culturel et de ses attributs (Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial, 2005)

intérêt patrimonial : importance ou signification d'un lieu basée sur les valeurs que lui attribue à un moment défini une population, une génération ou un groupe donné

intervention : action qui entraîne un changement physique à un lieu ou à un de ses éléments caractéristiques

ligne de crête (ou de partage des eaux) : ligne de points hauts d'un relief séparant deux versants opposés et délimitant des bassins versants. Sur le mont Royal, une ligne de crête principale relie les plans sommitaux et sépare les versants intérieurs et extérieurs de la montagne. Des lignes de crête secondaires définissent des sous-bassins versants

lisibilité d'un paysage ou d'un élément du paysage : ce qui est intelligible et chargé de significations accessibles à l'observateur (Donadieu, Mazas, Des mots de paysage et de jardin, p. 174)

Montérégienne : dans ce document, le mot « Montérégiennes » désigne neuf collines (mont Royal, mont Saint-Bruno, mont Saint-Hilaire, mont Rougemont, mont Saint-Grégoire, mont Yamaska, mont Shefford, mont Brome et mont Mégantic) et de deux dépressions (Oka et Saint-André), alignées sur un même axe, qui se distinguent par leur formation rocheuse différente, constituée de roches intrusives de l'âge du Crétacé, provenant de montées de magma dans la croûte terrestre au-dessus d'un point chaud. N.B. L'évaluation du nombre de collines montérégiennes varie selon les sources documentaires et les groupes d'acteurs

mise en valeur : ensemble des actions qui permettent de rendre accessibles, lisibles et compréhensibles les qualités d'un lieu, tout en respectant leur intégrité et leur authenticité (Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, 2012). La mise en valeur du paysage concerne la mise en valeur des aspects naturels, culturels, visuels et perceptifs du paysage (Observatoire catalan du paysage) La mise en valeur peut consister en des actions pour protéger, renforcer, rehausser, aménager ou consolider des aspects du paysage

panorama : vaste paysage que l'on peut contempler de tous côtés (Gaudreau et al., 1986, p. 95) à partir d'un point de vue

parcours : trajet physique ou thématique menant d'un lieu à un autre et induisant une variété d'expériences

patrimoine : désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre (Politique du patrimoine, 2005)

PETIT LEXIQUE DES TERMES LIÉS AU PAYSAGE

patrimoine bâti : comprend les diverses formes urbaines caractéristiques et leurs composantes, telles que la trame de rues, les infrastructures ou d'autres éléments structurants du domaine public, de même que des immeubles et des ensembles d'immeubles, incluant les particularités de leurs sites et leurs divers modes d'intégration au paysage. Le patrimoine bâti couvre aussi de nombreuses catégories de biens liés aux modes de vie ou à des usages spécifiques dans un contexte socio-historique donné (Politique du patrimoine, 2005)

patrimoine paysager : comprend les sites et les ensembles aménagés tels que les parcs, les squares et les jardins publics ou privés. Ces composantes, comme celles du patrimoine naturel, bâti et archéologique, définissent le caractère des paysages. Ces œuvres conjuguées de la nature et de l'homme ou, parfois, œuvres de concepteurs de renom, renvoient à la notion de paysage qui intègre les notions de nature et de culture ainsi que la manière dont une communauté perçoit, qualifie et s'approprie son territoire (Politique du patrimoine, 2005)

paysage : une partie de territoire telle que perçue par la population, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. (Convention européenne du paysage) Dynamique et évolutif, le paysage englobe les éléments visibles du territoire et l'interaction entre une population et ce territoire

paysage culturel patrimonial : tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservés et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire (Loi sur le patrimoine culturel)

paysage identitaire : paysage ancré dans la mémoire collective régionale et locale, qui présente un intérêt pour la collectivité, de par ses composantes paysagères, culturelles, naturelles et humaines (Boucher et Blais, 2007)

perspective : aspect que présente un paysage encadré vu d'une certaine distance (Gaudreau et al., 1986, p. 96)

piémont : plaine inclinée située au pied de la montagne

plaine : étendue de territoire caractérisée par une surface topographique plane, avec des pentes relativement faibles

plan sommital : étendue de terrain relativement plane localisée au sommet. Chacune des trois collines du mont Royal est couronnée par un plateau ou plan sommital qui se déverse de part et d'autre de la ligne de crête

plateau : étendue de territoire relativement plane, située en altitude ou en position surélevée par rapport aux terrains environnants

point de repère : objet ou endroit susceptible d'être reconnu et choisi par l'observateur pour s'orienter (Gaudreau et al., 1986, p. 96)

point d'observation ou point de vue : lieu précis depuis lequel s'offre une vue

pôle : lieu de convergence qui présente un intérêt particulier suscitant l'attraction (activités, accueil, plein-air, services, information, etc.)

préservation du paysage : ensemble des actions destinées à préserver les valeurs environnementales, culturelles, visuelles et perceptives d'un paysage de toute détérioration ou disparition. (Observatoire catalan du paysage)

relief : dénivellation entre deux points. Le mont Royal comporte plusieurs types de relief incluant la plaine, le plateau, la montagne, la colline, la vallée

roche magmatique : ou roche ignée, roche résultant de la consolidation de la roche en fusion. Font partie de cette catégorie, le basalte, le granit et le gabbro

roche métamorphique : roche formée lorsque la pression et la température atteignent des niveaux si élevés que la roche se recristallise. Les schistes en font partie

roche sédimentaire : roche produite par l'accumulation de couches de sédiments, comme le calcaire et le grès

seuil : lieu de transition entre les versants de deux collines marquant le passage entre l'extérieur et l'intérieur de la montagne, l'accès à l'entre-monts, et formant une limite au-delà de laquelle les caractéristiques du paysage changent

site du patrimoine du Mont-Royal : site du patrimoine constitué en vertu de la Loi sur les biens culturels par la Ville de Montréal avec l'adoption du Règlement 7593 le 15 décembre 1987. En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, le site du patrimoine du Mont-Royal devient le site patrimonial cité du Mont-Royal

site patrimonial déclaré du Mont-Royal : en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal devient le site patrimonial déclaré du Mont-Royal

sommet : le point le plus élevé d'une colline ou d'une montagne

terrasse : terrain plat qui fait souvent partie d'une série de niveaux étagés sur une pente (Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, Parcs Canada, 2010)

territoire : espace que des humains se sont approprié, qu'ils ont transformé et auquel ils ont donné un sens et une organisation particulière (MELS, Programme de formation de l'école québécoise, Géographie, 1er cycle du secondaire, 2003)

unité topographique : étendue de territoire qui se définit en fonction du relief et de l'hydrographie. Dans le cas du mont Royal, 6 unités topographiques sont identifiées à partir des bassins versants, des élévations et des points cardinaux

valeur : importance ou signification paysagère, symbolique, historique, artistique ou autre perçue par une population, une génération ou un groupe à un moment donné (Getty Conservation Institute, 2002)

vallée : dépression géographique généralement de forme allongée et façonnée dans le relief par un cours d'eau, caractérisée par les pentes et les formes de ses versants

versant : surface topographique inclinée, située entre des points hauts (sommet) et bas (pied de versant) d'un relief

visibilité : première condition de lisibilité d'un paysage, tenant à la possibilité d'en percevoir physiquement les motifs (Donadieu, Mazas, Des mots de paysage et de jardin, p. 305)

vues

cadmée : vue où les éléments en premier plan encadrent la perspective et dirigent la vue sur le paysage

filtrée : vue où le paysage est perçu entre et au travers des éléments qui composent le premier plan du champ visuel

obstruée : vue qui comporte des éléments (végétation ou autre) qui limitent la vue au premier plan

ouverte : vue qui offre un large cône visuel sur plusieurs plans sans obstruction



6.2.0 LISTE DES CARTES _p. 3 annexe 6.2

6.2.1 CONTEXTE _p. 5 annexe 6.2

6.2.2 HISTOIRE _p. 12 annexe 6.2

6.2.3 NATURES ET CULTURES _p. 37 annexe 6.2

6.2.4 ANALYSE ET SYNTHÈSE _p. 62 annexe 6.2

6.2.0 LISTE DES CARTES

CONTENU

6.2.1 CONTEXTE _p.5

LE MONT ROYAL, COLLINE MONTÉRÉGIENNE, ÉCHELLE RÉGION, Référence: Les collines montérésiennes en 3D, UQAM, par Pierre Bédard 2001 – 2007, <http://www.unites.uqam.ca/terre/monteregiennes/monteregiennes.html>, source : fond de carte Google _p.6

LE MONT ROYAL AU CŒUR DE L'ÎLE, ÉCHELLE VILLE
Source : Fond de carte Google, 2011 _p.7

PHOTO AÉRIENNE, LE MONT-ROYAL, ÉCHELLE MONTAGNE
Source : Fond de carte Google, 2011 _p.8

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL (AHNMR) _ CARTE GÉNÉRALE DU PÉRIMÈTRE
Source : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, www.mcccf.gouv.qc.ca _p. 9

CARTES SCHÉMATIQUES _ LIMITES DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL + 6 UNITÉS TOPOGRAPHIQUES, Source : fond de carte VdeM _p.10

REGARDS SUR LE PAYSAGE DU MONT ROYAL, VUE D'ENSEMBLE
Source : Atelier Regards sur le paysage du mont Royal, Carnet du participant, 4,5,6 novembre 2010, VdeM _p.11

6.2.2 HISTOIRE _p.12

1556, LA TERRA DE HOCHELAGA NELLA NOVA FRANCIA, tiré de Prima Relatione di Jacques Cartier della Terra Nuova de Giovanni Baltita Ramusio, voir aussi p. 12 Étude VFBM _p.13

1702, DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ISLE DE MONTRÉAL, François Vachon de Belmont,
Source : Division de la géomatique (Plan no. 6768 Petit Index), VdeM _p.14

1702, DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ISLE DE MONTRÉAL – DÉTAIL, François Vachon de Belmont,
Source : Division de la géomatique (Plan no. 6768 Petit Index), VdeM _p.15

1744, MONTRÉAL ET SES ENVIRONS, par N. Bellin, ingénieur,
Source : VdeM, Gestion de documents et Archives, no. BM5,C26,050, _p.16

1778, REPORT DES DOMAINES, DES FIEFS ET DES CÔTES sur le PLAN DE PÉLADÉAU,
Source : tiré de l'étude VFBM _p.17

1831, ENVIRONS OF MONTREAL, GEORGE HORATIO SMITH,
Source BAnQ G3452 m65 1851 555 CAR _p.18

1834 TRANSCRIPTION DE LA CARTE DE JEAN-BAPTISTE CHARLES BÉDARD Source : VdeM, collection des cartes _p.19

1834, CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL par Jobin
Source : BAnQ G3452 M65 1834 J63 CAR _p.20

1834, DÉTAIL, CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, par Jobin
Source : BAnQ G3452 M65 1834 J63 CAR _p.21

XIXIÈME SIÈCLE, LA MONTAGNE,
Source : Musée McCord, M9944 _p.22

Vers 1840 PLAN OF PROPERTIES ON THE MOUNTAIN, Henri Maurice Perrault
Source : BAnQ, CA601, S53, SS1, P1326 _p.23

1867-70, INDEX de la carte des fortifications de SITWELL
Source : VdeM _p.24

1871, LE MONT ROYAL (montage), EXTRAIT DE LA CARTE DES FORTIFICATIONS de Sitwell _
Source : VdeM, montage : DG PV _p.25

1861, POCKET MAP OF MONTREAL, Boxer
Source : BAnQ G-3454-M65-1861-B68 CAR _p.26

1903-04, LOVELL'S DIRECTORY, Chas. E. Goad
Source : Bibliothèque et Archives du Canada, www.collectionscanada.gc.ca, Online MIKAN no. 4126274 _p.27

1905, AROUND MOUNT ROYAL PARK, A. de Grandpré,
Source : VdeM _p.28

1907, PLATE 25, AROUND THE MOUNTAIN, A.R.Pinsonneault
Source : VdeM _p.29

1929, LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL, Commission des Tramways de Montréal
Source : BAnQ : G3452 M65 P22 1929 C65 CAR _p.30

1949, PLAN DE L'UTILISATION DU SOL, Source : VdeM _p.31

ÉVOLUTION 1871 – 2007 en 8 images
(photo aérienne et cartes)

1. _1871, 1931, 1949, 1950 _p.32,33

2. _1964, 1983, 1990, 2007 _p.34,35

Source et montage : Sylvain Legault, DG PV, VdeM _p.32

6.2.0 LISTE DES CARTES

6.2.3 NATURES ET CULTURES _p.37

REPRÉSENTATION DU RELIEF _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.38

RELIEF _ MONT ROYAL _ CARTE HYSOMÉTRIQUE

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.39

PENTES _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.40

ÉPAISSEUR DES DÉPÔTS MEUBLES (SOLS) _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.41

GÉOLOGIE DES DÉPÔTS MEUBLES _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.42

INTERPRÉTATION DES PLANS FORTIFICATION SURVEYS 1872 _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.43

BASSINS ET SOUS-BASSINS VERSANTS _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.44

INTERPRÉTATION DES BASSINS VERSANTS et UNITÉS TOPOGRAPHIQUES _ MONT ROYAL

Source : VdeM, Direction des grands parcs et du verdissement, 2010 _p.45

AXES DES COUPES _ ÉLÉVATIONS DU MONT ROYAL

Source : Sylvain Legault, DGPV, VdeM _p.46

COUPES ET ÉLÉVATIONS _ MONT ROYAL _ 1

Source : Sylvain Legault, DGPV, VdeM _p.47

COUPES ET ÉLÉVATIONS _ MONT ROYAL _ 2

Source : Sylvain Legault, DGPV, VdeM _p.48

VÉGÉTATION : AMBIANCES ET NATURES VARIÉES _ MONT ROYAL

Source : DGPV, VdeM, 2011_p.49

CANOPÉE DES ARBRES SUR PHOTO AÉRIENNE _ MONT ROYAL, 2011

Source : DGPV, VdeM _p.50

LE PROJET DE CONSERVATION EN VERTU DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS, MARS 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.51

TERRITOIRE BATÎ ET NON BATÎ, 2010

Source : fond de carte tiré de l'étude _ Analyse paysagère de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, Nicole Valois Architecte Paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beaupré et Michaud architectes _p.52

CARTE DU SYSTÈME PARCELLAIRE CIRCA 2010 (CARTE D'UTILISATION DU SOL)

Source : Tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport final préliminaire 17 mai 2011, URBAN SOLAND préparé pour le MCCCC _p.53

TYPLOGIE DU SYSTÈME VIAIRE

Source : Tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport final préliminaire 17 mai 2011, URBAN SOLAND préparé pour le MCCCC _p.54

SYNCHRONIE DE L'ÉVOLUTION VIAIRE, SOLAND

Source : Tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport final préliminaire 17 mai 2011, URBAN SOLAND _p.55

LE PATRIMOINE BÂTI, PPMVMR, 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.56, 57

LES VUES D'INTÉRÊT VERS LE MONT ROYAL, PPMVMR 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.58

LES VUES D'INTÉRÊT DEPUIS LE MONT ROYAL, PPMVMR 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.59

LES VUES INTÉRIEURES, PPMVMR 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.60

SITES ARCHÉOLOGIQUES, PPMVMR, 2009

Source : VdeM, Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal, 2009 _p.61

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS _ LE MONT ROYAL

6.2.4 ANALYSE ET SYNTHÈSE _p.62

Source : DGPV, VdeM _p.63

ENTITÉS DE PAYSAGE _ DÉCOUPAGE PRÉLIMINAIRE, TOPOGRAPHIE, LIMITES DE L'ARRONDISSEMENT _ MONT ROYAL, 2010

Source : tirée de l'étude _ Analyse paysagère de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, Nicole Valois Architecte Paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beaupré et Michaud architectes _p.64

ENTITÉS PAYSAGÈRES (EXTRAIT PAGE 91 Étude VFBM)

Source : Tirée de l'étude _ Analyse paysagère de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, Nicole Valois Architecte Paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beaupré et Michaud architectes _p.65

INTERPRÉTATION _ PRINCIPAUX AXES D'APPROCHES, SEUILS D'ACCÈS ET DENSITÉ DE LA POPULATION _ ANALYSE 375ième, 2012

Source : Lucie Robin, Sylvain Legault, DGPV, VdeM _p.66

INTERPRÉTATION _ PRINCIPAUX AXES D'APPROCHES, SEUILS D'ACCÈS ET DENSITÉ DE LA POPULATION _ ANALYSE 375ième, 2012 _ extrait

Source : DGPV, VdeM _p. 67

INTERPRÉTATION _ PARCOURS D'APPROCHE _ ANALYSE 375ième, 2012

Source : DGPV, VdeM _p.68

INTERPRÉTATION _ PARCOURS D'APPROCHE _ ANALYSE 375ième, 2012 _ extrait

Source : DGPV, VdeM _p.69

PRINCIPES DIRECTEURS D'OLMSTED DÉPLIANT POUR CONFÉRENCE ÉCO CITÉ, MONTRÉAL 2011

Source : DGPV, VdeM _p.70



6.3.1 VUES D'INTÉRÊT OFFERTES DEPUIS LE MONT ROYAL _ p.2

6.3.2 VUES D'INTÉRÊT OFFERTES VERS LE MONT ROYAL _ p.5

6.3.3 VUES D'INTÉRÊT INTÉRIEURES _ p.20

6.3.4 CARTES DE RÉFÉRENCES _ p.25



sommaire (extrait de l'annexe)



extrait _ PAGE COUVERTURE ET TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	
REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION.....	5
1. HISTORIQUE DES PAYSAGES DU MONT ROYAL.....	7
1.1. Avant-propos.....	9
1.2. Le mont Royal et les Montréalais avant l'habitat humain.....	10
1.3. L'occupation du mont Royal : préhistoire et période de contact.....	13
1.4. L'occupation du mont Royal - histoire.....	15
1.4.1 Première période: du temps de la ville fortifiée: 1760-1792.....	15
1.4.2 Deuxième période: de nouvelles limites pour la ville: 1792-1845.....	31
1.4.3 Troisième période: la Montagne se ressaisit: 1845-1880.....	50
1.4.4 Épilogue.....	82
2. CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE.....	84
2.1 Méthodologie.....	86
2.2 Carte et liste des entités paysagères.....	88
2.3 Secteur des versants du sommet d'Outremont.....	90
OU - 1 Flanc nord-ouest: Université de Montréal et secteurs environnants.....	92
OU - 2 Flanc nord: Outremont.....	118
OU - 3 Bassin central et petit vallon: Les cimetières.....	124
2.4 Secteur des versants du sommet du Mont-Royal.....	144
MO - 1 Contrefort et colline: Parc du Mont-Royal.....	146
MO - 2 Flanc est: Parc Jeanne-Mance et Hôtel-Dieu.....	156
MO - 3 Flanc sud-est: Campus McGill.....	184
MO - 4 Flanc sud-ouest: Montée Côte-des-Neiges.....	196
MO - 5 Flanc sud-ouest: Montée Côte-des-Neiges.....	228
2.5 Secteur des versants de la colline de Westmount.....	230
WE 1 Contrefort ouest et terrasse.....	234
WE 2 Les abords de Côte-des-Neiges.....	256
WE 3 Contrefort ouest et flanc ouest.....	264
CONCLUSION.....	266
BIBLIOGRAPHIE.....	272
ANNEXES.....	
1. Carte des zones géomorphologiques.....	274
2. Carte des composantes marquantes.....	276
3. Fiche de données terrain et de données documentaires.....	278
4. Tableau synchrone des événements.....	278

MISE EN CONTEXTE

Le présent document a été réalisé par le consortium Nicole Valois, architecte paysagiste, Fauteux et associés, architectes paysagistes et Beaupré Michaud, architectes, (VFBM) pour le compte de la Conférence régionale des élus de Montréal, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal, dans le cadre d'un mandat sur l'analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Il fait notamment suite aux commentaires formulés par un comité de suivi composé de représentants de ces trois organismes.

L'étude de VFBM inclut un historique ainsi qu'une caractérisation paysagère. La lecture du paysage qui est présentée par ses auteurs s'appuie notamment sur un découpage du territoire en 35 entités dont les limites correspondent à des limites de propriété, à des limites administratives ou encore à des axes de rues. L'analyse de VFBM est complémentaire à la lecture du paysage contenue à l'Atlas et constitue un document de référence pertinent et une source documentaire d'une grande richesse. Son contenu ne peut toutefois engager ni le ministère, ni la Ville, mais peut guider la réalisation d'études approfondies du paysage des entités.

SOMMAIRE _ ANNEXE 6.5 _ PARC DU MONT-ROYAL À VENIR



PARC DU MONT-ROYAL

Colline du Mont-Royal

1 unité administrative (parc)

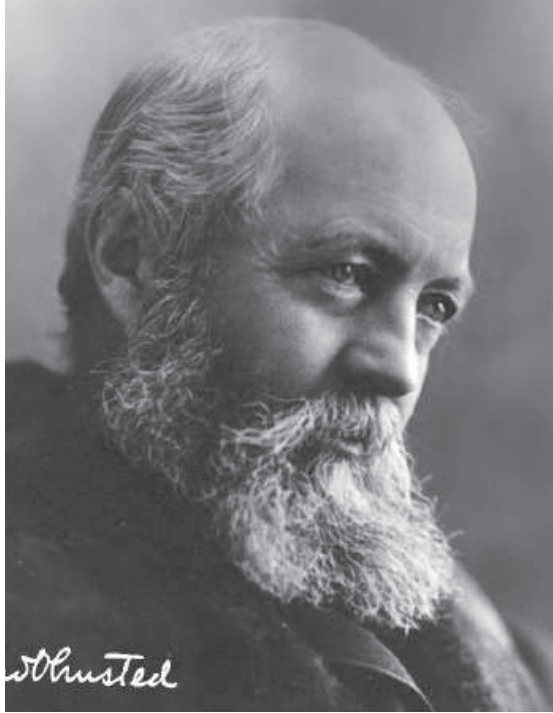
Superficie d'environ 190 hectares

3 unités topographiques : flanc sud, flanc est et entre-monts

8 entités paysagères identifiées par Olmsted : l'Upperfell, Craggs,

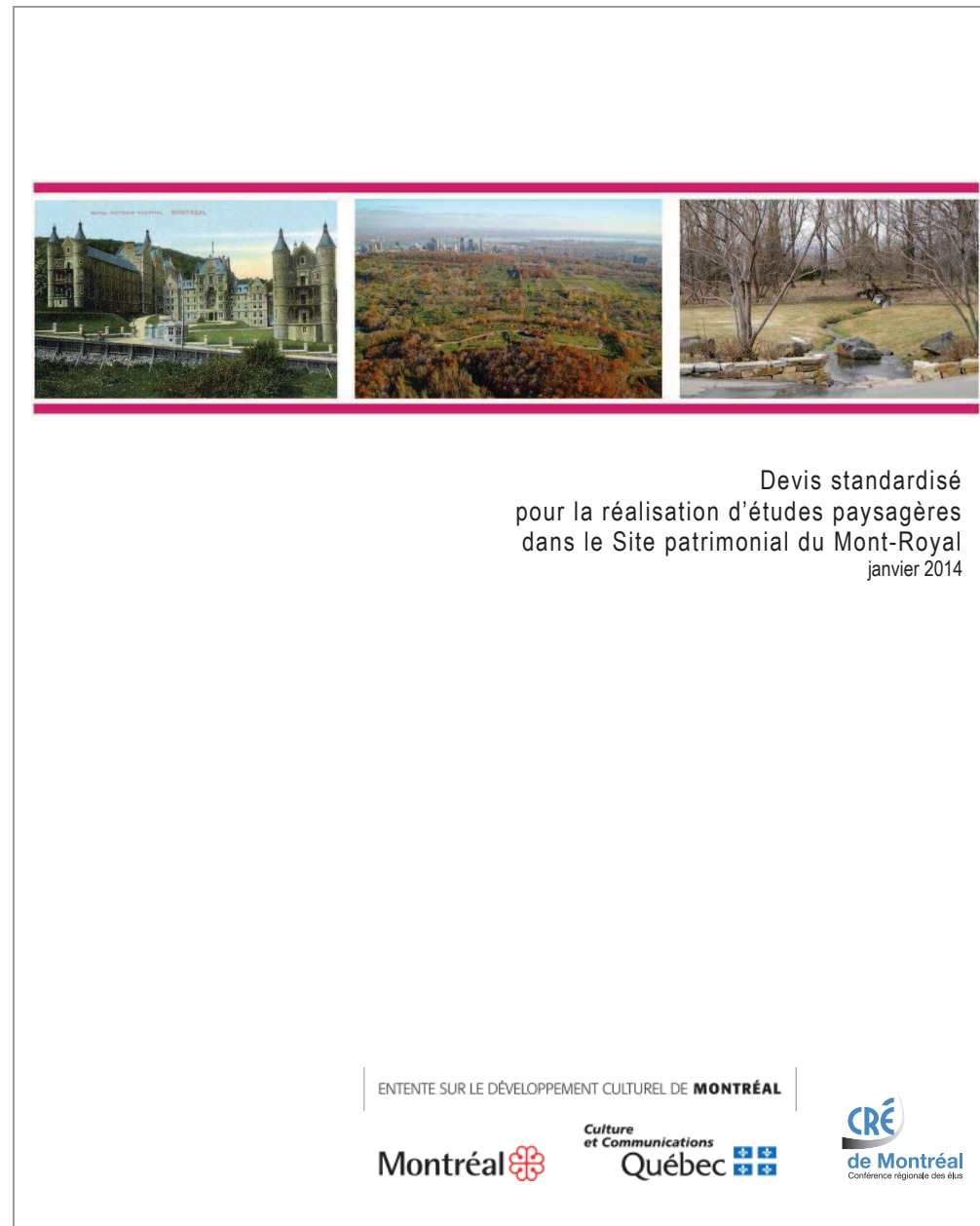
Piémont, Côte Placide, Underfell, Craggsfoot, Brakenfell, Glades

2 entités paysagères sont ajoutées au parc depuis Olmsted: le piémont d'Outremont et la montée de Remembrance.





sommaire (extrait de l'annexe)



extrait _ PAGE COUVERTURE ET TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Mise en contexte	1
<i>Atlas du paysage du mont Royal</i>	2
<i>Échelles de perception</i>	3
<i>Propriétés institutionnelles</i>	4
<i>Autres lieux</i>	5
Étude paysagère	6
<i>Objectifs de l'étude paysagère</i>	6
<i>Expertises complémentaires</i>	6
<i>Découpage en sous-entités</i>	6
<i>Étapes de l'étude paysagère</i>	7
1 Mise en contexte	8
2 Synthèse de l'histoire et de la formation du lieu	9
3 Description des composantes paysagères actuelles	10
4 Analyse et caractérisation du lieu	12
5 Recommandations (le cas échéant)	13
Annexes	
1. Unités topographiques du mont Royal	16
2. Entités paysagères	17
3. Dimensions paysagères marquantes	18
4. Grands enjeux de paysage	20
5. Principes directeurs	22

